

**Assemblée Générale du Centre Quaker International, le 19 juin 2023 à 19H00**  
**par visioconférence .**

Présent : Katherine Humphries, Elisabeth Marquier, Philippe le Gall, Dale Andrew, Kath Russell, Karina Knight Spencer, Chris Powell, Kris Misselbrooke, Jenny Wang, Richard Thomson

**PROCES VERBAL**

**1. Rapport Moral.**

Le rapport moral proposé est approuvé.

**2. Approbation des comptes de 2022.**

Nous approuvons les comptes de 2022

**3. Quitus au trésorier.**

Nous donnons quitus au trésorier pour l'exercice 2022

**4. Affectation du résultat.**

Nous approuvons l'affectation du résultat en report à nouveau

**5. Cotisation 2023.**

Nous approuvons une cotisation inchangée par rapport aux années précédentes de 10 € pour l'année 2023.

**6. Représentant légal du CQI**

A propos le changement du représentant légal du CQI, nous approuvons la nomination de Katherine Humphries comme secrétaire général (représentant légale) en remplacement de Philippe le Gall. Nous remercions Philippe pour tout son travail comme secrétaire depuis sept ans.

**7. Trésorier.**

Nous avons écouté la demande de Dale Andrew d'être remplacé comme trésorier du CQI. Nous demandons au comité de nominations CQI d'identifier une personne qui veut bien prendre ce rôle. En attendant notre Ami Dale Andrew accepte de continuer comme trésorier jusqu'à l'achat des nouveaux locaux. Lorsqu'un nouveau trésorier sera proposé sa nomination devra être faite en Assemblée générale.

**8. Co Secrétaire**

Nous proposons que le comité de nominations identifie un nouveau co secrétaire. Comme ce rôle n'a pas de statut légal nous pourrions le nommer lors d'une réunion classique.

**9. SCI**

Pour mémoire lors de l'AGE de janvier nous avons adopté la participation du CQI à la SCI proposée pour acheter de nouveaux locaux qui seront le nouveau centre géré par le CQI. Nous avons aussi autorisé le représentant légal du CQI à entreprendre les démarches pour enregistrer la SCI et ouvrir son compte en banque. Si les démarches administratives (enregistrement, ouverture du compte bancaire et transfert pour le compte courant) n'étaient pas encore finalisée le jour de l'AG, les membres approuvent la modification des éléments 1 et 2 du procès verbal de l'AGE du 1 er février 2023 afin d'assurer la continuité des démarches. Dans ces éléments « représentant légal du CQI » est

remplacé par « représentant légal du CQI ou Philippe Le Gall » afin de d'assurer la continuité des démarches.

1.

Demande de l'accord des membres réunis en AGE pour que le CQI constitue avec l'Assemblée de France et les groupes quakers qui l'approuvent une SCI dont la vocation sera l'achat et l'entretien des locaux. Les activités dans les locaux seront gérées par le CQI. La SCI serait constituée sur la base du projet de statuts joints qui pourra évoluer dans le détail, mais pas sur le fond.

L'assemblée générale approuve cette proposition à l'unanimité

L'assemblée générale autorise à l'unanimité le représentant légal du CQI OU PHILIPPE LE GALL de procéder aux démarches d'enregistrement de la SCI et de signer au nom du CQI tous les documents constitutifs et d'ouvrir un compte en banque pour la SCI.

2.

Demande de l'accord des membres réunis en AGE d'autoriser le représentant légal du CQI OU PHILIPPE LE GALL de verser à la SCI une fois enregistrée la somme maximale de 1 280 000€ en compte courant, correspondant à la valeur maximale d'achat des nouveaux locaux incluant l'ensemble des frais associés, et 20 000€ d'apport en compte courant constituant une réserve pour les frais opérationnels. Le total de cette somme maximale correspond au prix de vente des locaux de la rue de Vaugirard.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité cette proposition

Katherine Humphries, secrétaire générale  
Philippe Le Gall, secrétaire général sortant

Philippe Le Gall

1

## Rapport Moral 2022

La structuration du projet pour un nouveau centre à Paris a pris corps courant 2022 pour s'achever en fait début 2023

- Le CQI, L'Assemblée de France, le Centre Quaker de Congénies et les groupes de Paris, de Toulouse et du Languedoc ont approuvés leur participation à la SCi qui aura pour rôle d'acheter et maintenir les nouveaux locaux des quakers à Paris.
- Le projet de statuts est achevé et nous espérons qu'ils seront déposés avant l'assemblée générale du CQI fin juin.
- Un comité de recherche a été constitué. Il est composé de quatre membres, Dale Andrew, Karina Knight Spencer, Jenny Wang et Cédric Levy. Leurs premières explorations début 2023 étaient porteuses de la conviction qu'un local adapté pourra être trouvé dans le budget imparti.

Donc, toujours sans locaux en 2022 n'a pas eu d'activités et n'a pas pu héberger le groupe de Paris qui continue à se réunir à la DEFAP, une structure protestante au centre de Paris.

Comme tous nous avons été choqués et émus par le déclenchement de l'invasion de l'Ukraine et la brutalité de la guerre affectant dans d'homme et de femmes si près de nous. Un compte HelloAsso a été créé pour recueillir des fonds pour aider les associations de la région aidant l'Ukraine. Les fonds récoltés ont été redistribués par EMES. Le compte HelloAsso sera aussi utile pour les cotisations annuelles aux CQI.

Les Amis développant la Lettre des Amis continuent à faire un superbe travail. L'abonnement pour la version papier a été augmenté pour couvrir un peu plus les frais d'impression. Une bourse de EMES a été obtenue qui aide également au budget de la lettre des Amis.

Nous attendons tous avec impatience que le projet de nouveau centre prenne corps et que cette longue transition fasse enfin place à un lieu établi où les CQI, le groupe de Paris et les quakers de France pourront se sentir chez eux et construire.

Fin 2022 et tout début 2023 ont aussi été marqués par le départ de deux piliers du CQI. Jeanne Henriette Louis et Roger Andrianaly ont été longtemps secrétaires de Centre et ont donné le meilleur d'eux même pour y contribuer. Leurs décès nous a beaucoup ému et nous pensons à leurs familles et à leurs amis.

Pour référence PV de l'AGE du 1<sup>er</sup> Février 2023

## Centre Quaker International

### Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> février 2023 par zoom

\*\* \*\*\* \*\*

Présents :

Katherine Humphries, Elisabeth Marquier, Kris Misselbrook, Lesley Lawton, Dale Andrew, Cedric Levy, Karina Knight, Sandrine Dumas, Kathleen Russel, Philippe Le Gall

Excusés :

Kim Chevalier, Kirstin Blackman, Jacques Damoy

Représenté par Karina Knight :

Holly Spencer, Phillip Spencer

### Procès verbal

L'assemblée générale extraordinaire tenu ce 1<sup>er</sup> février 2023 a pris les décisions suivantes

1.

Demande de l'accord des membres réunis en AGE pour que le CQI constitue avec l'Assemblée de France et les groupes quakers qui l'approuvent une SCI dont la vocation sera l'achat et l'entretien des locaux. Les activités dans les locaux seront gérées par le CQI. La SCI serait constituée sur la base du projet de statuts joints qui pourra évoluer dans le détail, mais pas sur le fond.

L'assemblée générale approuve cette proposition à l'unanimité

L'assemblée générale autorise à l'unanimité le représentant légal du CQI de procéder aux démarches d'enregistrement de la SCI et de signer au nom du CQI tous les documents constitutifs et d'ouvrir un compte en banque pour la SCI.

2.

Demande de l'accord des membres réunis en AGE d'autoriser le représentant légal du CQI de verser à la SCI une fois enregistrée la somme maximale de 1 280 000€ en compte courant, correspondant à la valeur maximale d'achat des nouveaux locaux

incluant l'ensemble des frais associés, et 20 000€ d'apport en compte courant constituant une réserve pour les frais opérationnels. Le total de cette somme maximale correspond au prix de vente des locaux de la rue de Vaugirard.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité cette proposition.

3.

Le projet est l'élaboration d'un règlement intérieur qui inclura un comité exécutif dont le rôle sera d'épauler le gérant et d'approuver les dépenses et engagement au-delà de seuils aussi définis dans le règlement intérieur. L'élaboration de ce document sera du ressort d'un groupe de travail spécifique et sera approuvable par une AG de la SCI. Cependant, il est prévu que ce comité soit constitué de 3 membres, 2 nommés par le CQI, 1 par l'Assemblée de France.

Il est proposé aux membres d'approuver dès maintenant et par anticipation ces deux membres puisque le CQI n'a pas de réunions d'affaires fréquentes. Nous proposons Kath Russel pour un mandat de deux ans et Elisabeth Marquier pour un mandat de 1 an. Elles sont toutes les deux membres du bureau du CQI. Kath a une grande expérience de la gestion de locaux quakers et Elisabeth, membre du groupe de Paris sera utilisatrice des locaux.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité cette proposition

4.

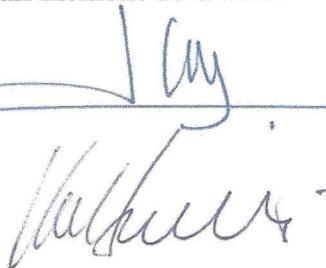
Pour rechercher les nouveaux locaux la création d'un comité de recherche de 4 membres est proposé : Dale Andrew, Karina Knight, Cédric Levy et Jennifer Wang. Dale, Jennifer et Cédric sont membres du groupe de Paris. Dale et Karina ont déjà prospecté pour de nouveaux locaux en 2020 pour prendre des points de repère sur le type de locaux qui seraient disponibles. Lorsque ce comité aura choisi les nouveaux locaux, les co secrétaires du CQI apporteront un dernier regard avant d'autoriser la signature du compromis d'achat par le représentant légal du CQI.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité cette proposition.

L'assemblée générale a été clôturée par un moment de silence

Philippe Le Gall – Secrétaire général

Katherine Humphries – co secrétaire

The image shows two handwritten signatures. The first signature, for Philippe Le Gall, is written in blue ink and is positioned above a horizontal line. The second signature, for Katherine Humphries, is written in black ink and is positioned below the same horizontal line.